



Ecole Pierre et Marie Curie
236 route de Vars
16160 Gond-Pontouvre
☎ : 05 45 68 75 99
✉ : ce.0160250k@ac-poitiers.fr

Gond-Pontouvre le 19/02/20

**Objet : Compte-rendu du conseil d'école du 2ème Trimestre 2019/2020
Mardi 18 février 2020 à 18 heures**

Présents :

Mesdames Bretonnet, Lefebvre, Pichon, Sopt, Fournié pour les parents d'élèves,
M. Magnanon, Mme Brunet représentants de la municipalité,
M Lucas (DGS Gond-Pontouvre), M Lambert (association OMEGA)
Mesdames Cheminaud, Gorce, Lecourt, Rossignol, Volpi, enseignantes,
Monsieur Dupeyrat Jean, Directeur de l'école,
Monsieur Desvages, DDEN

Excusée : Madame Etcheverry Inspectrice de l'Education Nationale,
Le secrétariat est assuré par Mmes Volpi et Gorce

La séance est ouverte à 18h05.

1- Climat scolaire et projet de médiation avec OMEGA

Historique (1^{er} conseil d'école) :

Il y a de plus en plus de situations conflictuelles sur les 3 écoles de la commune avec des répercussions sur le climat scolaire pour le personnel municipal.

La mairie a donc fait appel à OMEGA pour faire de la médiation scolaire.

L'objectif est de trouver des clés pour mieux gérer ces situations.

Les situations de tension à l'école sont révélatrices d'une dégradation des relations entre et avec les enfants et les familles.

Constat :

M Lucas est informé des difficultés des agents avec des enfants et certains parents sur le temps d'interclasse. L'autorité des adultes est remise en cause. Il constate que ce qui se passe sur le temps méridien impacte également le temps scolaire.

Il rappelle que pendant l'été 2015, une formation pour le personnel qui intervenait en élémentaire avait été mise en place, mais le dispositif n'avait pas été pérennisé.

Les enseignants ont rappelé les règles de vie dans la cour de récréation : respect des plannings de jeux, des espaces pour les différents jeux

- création d'une « zone de réflexion »
- mise en place d'un imprimé, d'un billet de communication à l'attention des enfants et des parents à la disposition des enseignants et du personnel municipal pour que chaque acte de non respect, d'incivilités des enfants soit notifié.
- augmentation du taux d'encadrement dans la cour

La question de la mise en place d'un cahier de suivi des incivilités est soulevée pour faire un historique et quantifier les incidents.

Une collaboration avec OMEGA pour former les personnels, les enseignants et les enfants à la médiation est acté par le conseil municipal.

Le dispositif en projet intéressera les agents municipaux, enseignants, intervenants du centre social et les enfants des 3 écoles de Gond Pontouvre.

M Lambert :

L'école est une société . Être auteur de conflit confère un statut, une existence.

Il y a une augmentation massive des actes agressifs en cas de conflit. Les mots manquent d'où passage à l'acte.

La médiation consiste à l'intervention d'un tiers indépendant, impartial pour transmettre des compétences sociales aux enfants pour gérer ou éviter les conflits. Il s'agit d'apporter une autre réponse que la sanction, à un fait.

Le conflit est alors géré par l'adulte, la réparation de la relation par des enfants médiateurs car l'enfant n'a pas un statut d'autorité. Le médiateur ne peut avoir d'autorité. Il est donc nécessaire d'acculturer les intervenants en leur donnant des bases psychosociales pour gérer les situations conflictuelles. Il est également pertinent de donner à tous, les mêmes clés de lecture des conflits pour obtenir une unité dans les réponses apportées.

La médiation doit permettre de mettre en mots ce qui oppose et de verbaliser ses émotions. C'est une communication non violente qui appelle au développement de compétences psycho-sociales dans le but est la re-création du lien entre les enfants, entre les enfants et les adultes.

La médiation permet de renforcer sa propre estime.

Ce projet prendra du temps pour porter ses fruits (3 à 4 ans) puisque qu'il faudra, dans un premier temps former tous les adultes, puis former des adultes formateurs d'enfants qui formeront ensuite les enfants.(3 à 4 en CM qui sont les plus à même à mettre en mots et à prendre de la distance avec la situation)

Concrètement la formation pourrait s'organiser en 3 temps :

- 4 jours de formation initiale des adultes
- 4 jours de formation pour les adultes formateurs d'enfants
- formation des enfants volontaires

Suite à cette présentation, des questions sont posées par les participants :

- Sur quel temps la formation des enseignants sera t-elle prise ?

La réponse qu'apportera l'administration, notamment en terme de libération de temps de classe sera déterminante. La mairie a communiqué avec l'IEN et attend une réponse pour fixer un calendrier des interventions et de la formation (idéalement fin septembre)

- Comment «impliquer» les familles ?

L'adhésion des parents est nécessaire à la réussite du projet, leur investissement dépendra peut-être des informations éducatives qui leur seront communiquées (les écrans...) Des moments informels (Café/ petit déjeuner parents, ?) ou des réunions thématiques pourraient être organisés .

- Existe t-il une instance où le enfants peuvent être acteurs de la vie de l'école ?

Les réunions de délégués n'ont pas été remises en place cette année. Il serait intéressant de recréer cette instance pilotée par le directeur.

Il est proposé un travail en petits groupes parents /enfants pour associer les parents. Est ce possible ?

- Comment ouvrir les yeux aux parents sur le travail des enseignants et des personnels encadrants ?

inviter des parents à venir observer ?

- comment communiquer avec les parents ?

Mots dans les cahiers ? réunion de rentrée ? Compte-rendus des conseils d'école ? Réunions

spécifiques ?

2- Préviation d'effectifs

	2019/2020	2020/2021
CP	19	34
CE1	26	19
CE2	28	26
Total Cycle 2	73	79
CM1	32	28
CM2	24	32
Total Cycle 3	56	60
Total	130	139

Les effectifs de l'école sont en hausse, mais ne tiennent pas compte des départs/arrivées et maintiens éventuels.

Explication des effectifs de 34 CP : 28 de la Capucine + 6 arrivées ULIS dont on ne connaît pas encore l'âge (affectés arbitrairement en CP)

Le taux d'encadrement moyen de 28 élèves /classe avec des enfants à besoin particuliers (en ULIS et en classe ordinaire)

Les effectifs ont évolué depuis le dernier conseil d'école : de nouvelles inscriptions en CM1 ont amené les effectifs à 32 avec des enfants à besoins particuliers. Donc à la rentrée des vacances de

Toussaint, les répartitions de classes ont été remaniées avec l'accord des parents, 4 élèves de CM1 sont passés en classe de CM1/CM2.

Une ouverture de classe faciliterait le travail dans les classes avec des effectifs moindres.

3- Remise en service de la bibliothèque

Suite aux travaux, un tri des livres de la bibliothèque a été fait : de nombreux ouvrages ont été sortis du fonds.

L'école s'est doté d'un nouveau logiciel en ligne : Hiboutheque pour gérer les prêts de livres. Il est donc nécessaire de répertorier ces livres dans la nouvelle base. C'est un travail fastidieux qui a été confié à l'animatrice de la bibliothèque, aidée par une mère d'élève.

A ce jour 1200/7000 livres ont été saisis !

Planning fin de période :

- pas d'utilisation de la BCD par les élèves avant les vacances de février
- saisie d'un maximum de livres
- collage des numéros d'inventaire + côtes des livres

Mise en service de la BCD en mars sur une partie du fonds avec enregistrement des prêts par les enseignants et continuation des enregistrements.

Les enseignants font part du besoin de renouveler le fonds : achats à prévoir avant juin

4- Informatique

3 VPI ne sont pas opérationnels

La mairie a mis au budget une dotation informatique pour en remplacer certains.

5- Projets classes transplantées:

2 classes transplantées sont en projet pour la prochaine année scolaire :

- classe de mer fin septembre/début octobre 2020 pour la classe de Mme Cheminaud
- classe de neige en janvier / février 2021 pour la classe de Mme Lecourt

6- Questions diverses :

pas de questions

Le prochain conseil d'école aura lieu le 16 juin 2020.

Monsieur Dupeyrat remercie les membres.

La séance est levée à 19h55.

Diffusion du compte-rendu du conseil d'école : il sera affiché aux deux entrées de l'école, et sur le site de l'école. Une note informera les parents que ce document est à leur disposition sur simple demande auprès des enseignants.

Monsieur Dupeyrat remercie les membres.

La séance est levée à 19h55.

Le Directeur,

Les secrétaires de séance, ✨